

Financé par l'Union européenne



Réf: ENI/2017/394-871

PROJET

Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc, 2018-2022.

TERMES DE REFERENCE

Activité 1.3.1

Étude des besoins en formation des migrantes vulnérables, futures éducatrices du préscolaire dans quatre régions identifiées.

COMPOSANTE 1

Appui au renforcement de capacités institutionnelles de l'Entraide Nationale pour l'accompagnement des migrants

LISTE D'ABRÉVIATIONS

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement ANLCA :
Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme

EN : Entraide Nationale

SNIA : Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile

UE : Union Européenne

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte général
 2. Contexte et justification de la mission
 3. Objectifs de la mission
 4. Approche méthodologique recommandée
 5. Etapes de réalisation de la mission et livrables
 6. Profil et compétences requises
 7. Calendrier provisoire pour l'exécution de la mission
 8. Dossier de soumission
-

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc est devenu une terre de transit et de destination pour un grand nombre de migrant.e.s, de demandeurs d'asile et de réfugié.e.s. Pour faire face à cette nouvelle réalité et aux défis liés à la gestion du phénomène migratoire, le Maroc a entrepris une réforme de sa politique migratoire, suite à la Décision Royale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ainsi, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) a été adoptée en 2014.

Cette nouvelle approche de la question migratoire a permis la réalisation par les autorités marocaines de deux campagnes de régularisation, respectivement en 2014 et décembre 2016. Le nombre de migrant.e.s ayant bénéficié de la première vague de régularisation est estimé à 23.096 personnes. La seconde vague pourrait porter le nombre de migrant.e.s régularisé.e.s à plus de 40.000 personnes.

La SNIA s'intègre dans le cadre des politiques publiques sociales, conçues selon une vision globale et intégrée, pour prendre en considération les interventions de tous les acteurs et les besoins des différentes populations cibles d'une manière globale, notamment la stratégie du pôle social qui vise à accélérer la mise en œuvre du projet national en ce qui concerne la promotion des droits de l'Homme pour un développement social durable et équitable. Le 1^{er} objectif stratégique de la SNIA consiste, en effet, à faciliter l'intégration des migrant.e.s régularisé.e.s et réfugié.e.s, notamment à travers l'accès aux services publics de base.

Le programme transversal de la SNIA relatif à la gouvernance et communication prévoit des actions de renforcement des capacités des acteurs en charge des questions d'immigration, d'asile et de traite des êtres humains, notamment dans les administrations pour les doter des compétences nécessaires à même de porter efficacement la nouvelle politique d'immigration du royaume.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre de sa mission l'Entraide Nationale, en tant qu'acteur d'Assistance Social au Maroc, cible aussi les personnes migrantes, afin qu'elles puissent bénéficier des mêmes prestations que celles offertes aux autres catégories de citoyens marocains en situation de vulnérabilité.¹

L'intégration des personnes migrantes vulnérables dans le référentiel de l'Entraide Nationale permet de réaliser effectivement l'Objectif 5.2 de la SNIA « intégration des immigrés et réfugiés dans les programmes destinés aux personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité notamment les enfants et les femmes ».

L'Entraide Nationale à travers la mise en œuvre de son plan de développement, dispose actuellement d'un réseau de centres d'assistance sociale pour les personnes en situation de vulnérabilité à savoir :

¹Ces deux notes circulaires ont été envoyées le 15 décembre 2014 et le 18 juin 2016.

les Centres d'Assistance Sociale (CAS), les Unités de Protection de l'Enfance (UPE) et/ou les Centre d'Accompagnement pour la Protection de l'Enfance (CAPE), les Espaces Multifonctionnels pour les Femmes (EMF), les Espaces d'Orientation et d'Assistance pour Personnes en Situation de Handicap (COAPH), ainsi que les Centres de Formation Professionnelle (centres d'éducation et de formation (CEF) et les centres de formation par apprentissage (CFA)), et les Jardins d'Enfance (JE).

Cependant, l'intégration de tous ces centres dans un ensemble cohérent et intégré de Services d'Assistance Sociale, la connaissance de leur existence par les personnes migrantes et les conditions pour y accéder rencontrent plusieurs défis. À titre d'exemple, l'accès des enfants migrants aux structures formelles de préscolaire dépend de plusieurs facteurs notamment la confiance dans les personnes en charge des enfants, la présence d'autres enfants migrantes et/ou d'une éducatrice/éducateur, le profil de ces derniers en termes de formation et d'expérience, etc. Pour y faire face et afin d'assurer l'autonomisation et l'insertion socioéconomique des femmes en situation difficile y compris les femmes migrantes, l'Entraide Nationale a créé plusieurs filières de formation qualifiante. La formation en éducation des petites enfants en fait partie

Dans ce cadre et afin de pouvoir adapter aux mieux les formations de l'Entraide Nationale en métier d'éducation de la petite enfants aux besoins des personnes migrantes, notamment par rapport au projet d'intégration socioéconomique des femmes en situation difficile, une étude de ces besoins s'avère nécessaire, en tenant compte, la situation familiale, la culture, la langue, etc. Une bonne connaissance de ces besoins permettra de mesurer le manque à gagner en savoir-faire ainsi que les préalables nécessaires à la formation.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

a. Objectif général

Identifier les besoins en formation des femmes migrantes vulnérables, futures éducatrices du préscolaire pour ,d'un côté, adapter aux mieux les formations en petite enfance de l'Entraide Nationale et d'autres partenaires associatifs aux besoins et spécificité des personnes migrantes et , de l'autre côté, assurer leur meilleure intégration socioprofessionnelle.

b. Objectifs spécifiques

- Analyser le programme de formation de l'EN et ses partenaires associatifs en métier de la petite enfance.
- Identifier et analyser les attitudes et les pratiques des éducatrices en petite enfance de l'EN intervenant ou ont intervenu auprès des enfants migrants (savoir-être et savoir-faire).
- Identifier et analyser les besoins en formation des femmes migrantes vulnérables en métier de la petite enfance (en savoir, savoir-être et savoir-faire).
- Formuler un plan de formation en réponse aux besoins des femmes identifiés (Contenu, pré requis, suivi et évaluation, etc.).
- Formuler un plan d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des femmes formées.

- Proposer un programme de sensibilisation pour mobiliser/inciter les femmes à participer au programme de formation.
- Formuler des recommandations pour :
 - ✓ Intégrer les besoins des femmes migrantes et par conséquent la dimension migratoire dans le guide de l'éducatrice de la petite enfance de l'EN.
 - ✓ Intégrer les besoins des femmes migrantes et par conséquent la dimension migratoire dans le programme de formation de l'EN en métier de la petite enfance.

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE RECOMMANDÉE

a. Méthodologie proposée

Cette méthodologie est une proposition pour accompagner la réflexion de la/du consultant.e qui réalisera cette étude.

Pour la réalisation de cette étude, la/le consultant doit prendre en compte dans sa méthodologie :

- Une étude qualitative auprès des éducatrices en petite enfance de l'EN intervenant ou ont intervenu auprès des enfants migrants afin d'évaluer les attitudes et les pratiques des éducatrices auprès des enfants migrants. Pour cela, elle/il pourra recourir à des enquêtes, questionnaires, test d'aptitudes, observation etc. auprès d'un échantillon significatif qui permettra d'avoir une analyse considérable.
- Une étude qualitative auprès des femmes migrantes futures éducatrices en préscolaire afin d'identifier leurs besoins en formation métier d'éducatrice de la petite enfance. Pour cela, elle/il pourra recourir à des entretiens semi-directifs, focus groupes, etc. auprès d'un échantillon significatif qui permettra d'identifier les dits besoins.

b. Comité du suivi de la mission

Un comité de suivi de la mission, composée de représentant.e.s de l'EN, de l'AECID et de CIDEAL Maroc, va superviser la mission. Dans ce sens, des réunions de suivi de la mission seront organisées ponctuellement.

La/le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet tout au long du processus de la réalisation de cette consultation.

c. Groupes cibles

Les critères d'identification des personnes cibles seront identifiés par la/le consultante et validés par le comité de suivi de la mission.

Les personnes cibles impliquées dans la réalisation de l'étude sont :

- Les femmes migrantes en situation de vulnérabilité (Les critères de la vulnérabilité seront fixés conjointement avec le comité de suivi de la mission) et elles seront identifiées en étroite collaboration avec les associations partenaires de l'EN.
- Les éducatrices en petite enfance de l'EN intervenant ou ont intervenu auprès des enfants migrants. Leur identification sera faire en concertation avec l'EN dans les régions ciblées par le projet.

d. Lieu de la réalisation de l'étude

La récolte des données sera réalisée sur quatre Régions : Casablanca- Settat ; Fès- Meknès ; Oriental ; Rabat- Salé- Kenitra

5. ETAPES DE REALISATION DE LA MISSION ET LIVRABLES

a. Etapes de réalisation

Les étapes suivantes pourront être prises en compte par la/le consultant.e ou être modifiées selon le déroulé/méthodologie proposé pour réaliser l'étude :

- **Travail de bureau** : Recherche documentaire, élaboration de la note de cadrage définitive, préparation des outils de récolte d'information auprès des différentes cibles et leur validation par le comité de suivi, identification des critères d'identification des cibles, prise de rendez-vous avec les partenaires, etc.
- **Travail de terrain** : Collecte et analyse des informations récoltées. En d'autres termes, cette étape comprendra la réalisation des entretiens, enquêtes, focus groupes, observation, etc. auprès des échantillons choisis.
- **Rédaction de l'étude** : Rédaction de l'étude répondant aux objectifs spécifiques de l'étude. La/le consultant.e devra présenter au comité de suivi un sommaire détaillé avant d'entamer la rédaction de l'étude.

b. Livrables

Les livrables attendus sont :

Livrable 1 :

- Note de cadrage contenant la méthodologie détaillée.

Livrable 2

- États des lieux des éducatrices de la petite enfance à l'EN y compris les éducatrices migrantes.

Livrable 3

- Etude finale contenant, entre autres, les besoins en formation identifiés ; le plan de formation en réponse à ces besoins ; le plan d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des femmes formées, la proposition d'un programme de sensibilisation pour mobiliser/inciter les femmes à participer au programme de formation ; et les recommandations (CF. les objectifs spécifiques).

Les documents finaux doivent être livrés en format électronique et format papier au comité de suivi de la mission.

6. PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Le bureau d'étude/ consultant.e doit répondre aux prés requis suivants :

- Un diplôme d'études supérieures dans l'une des branches des sciences sociales ou développement et management (au moins Bac+5).
- Une solide connaissance en liaison avec les thématiques/composantes de l'étude : Migration, éducation, formation et insertion professionnelle des personnes vulnérables, etc.
- Une expérience avérée dans la production des études ou des diagnostics en analyse des besoins en formation.
- Une expérience avérée dans la réalisation des enquêtes qualitatives et quantitatives.
- Une maîtrise des approches de développement : participative, genre, droit.
- Une excellente capacité rédactionnelle et de synthèse.
- Une bonne capacité de communication avec les différentes cibles.
- Une bonne capacité en communication orale et écrite en langues Arabe et Française.
- Un minimum de savoir en anglais est un atout vu qu'une partie de la population cible est anglophone (pas obligatoire).

7. CALENDRIER PROVISOIRE POUR L'EXÉCUTION DE LA MISSION

Suite à la proposition technique et des étapes mentionnées dans le point 5, la mission devra être réalisée entre Mars et Mai 2022 en ayant comme date finale le 15 Mai 2022.

La mission devrait tenir compte du calendrier indicatif suivant.

Etape	Activité	Produit	Délais de réalisation
Préparatoire	- Elaboration et finalisation de la note de cadrage définitive après la réunion de cadrage.	- Note de cadrage.	6 jours
Livrable 1 :	Note de cadrage réajustée et finalisée		
Travail de	- Recherche et analyse documentaire (Programme de	- Outils et références de récolte d'information.	15 Jours

bureau	<ul style="list-style-type: none"> formation de L'EN ou associations partenaires, guide de la petite enfance, etc.). - Préparation des outils de récolte d'information. - Identification des cibles. - Prise de rendez-vous avec les partenaires. - Réunions avec le comité de suivi. - ETC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des services pour la récolte de l'information. - Comptes rendus des réunions avec le comité de suivi. 	
Travail de terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des entretiens, enquêtes, focus groupes, observation, etc. auprès des échantillons choisis dans les quatre territoires cibles (selon les circonstances de la pandémie corona virus). - Analyse des données d'informations récoltées. - Réunions avec le comité de suivi. - ETC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des missions réalisées dans les quatre territoires cibles. - Comptes rendus des réunions avec le comité de suivi. 	30 Jours
Livrable 2 :	Rapport d'états des lieux		
Travail de bureau	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du sommaire détaillé. - Rédaction et proposition du rapport provisoire au comité de suivi. - Rédaction de l'étude définitive et validation par le comité de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sommaire détaillé. - Etude provisoire. - Etude finale. 	29 Jours
Livrable 3 :	Etude des besoins en formation des migrantes vulnérables, futures éducatrices du préscolaire dans quatre régions identifiées.		

8. DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission devront obligatoirement comporter les quatre éléments suivants :

- **Une offre technique** portant sur la compréhension des présents termes de référence et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs attendus, les étapes et durée de réalisation et livrables prévus dans les termes de référence.

- **Le CV** qui doit mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes du/de la consultant.e dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires.
- **Trois références.**
- **Une proposition financière** (en TTC) présentant uniquement les honoraires du/de la consultant.e pour réaliser la prestation (lesdits honoraires incluent tous les frais de consultation, d'hébergement et de déplacement). La/le consultant doit être en mesure de fournir une facture conforme avec la législation marocaine.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : Houda.samadi@cidealmaroc.org avec CC au serv.scp@entraide.ma en indiquant dans l'objet du mail : **Consultation Etude besoins en formation.**

Date limite d'envoi des candidatures : Le 28 février 2022

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter par email :

Houda SAMADI

Directrice du projet

Au : houda.samadi@cidealmaroc.org